

La formation et la mise à l'emploi des publics ciblés prioritaires (les jeunes – les bénéficiaires du RSA, dont les réfugiés)

Fiche 1.2 : Préparation ultime à l'accès à l'emploi, par l'acquisition des bases des savoirs-être nécessaires pour réussir son recrutement (entrée en SIAE ou en emploi direct)

Type d'intervention : Social Professionnel

	Etat	Département	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3
Description	<p>Il s'agit de mettre en œuvre, de façon très souple, des actions de formation comportant 4 à 5 ½ journées de formation, ainsi qu'une mise en application réactive dans le cadre d'une immersion en entreprise.</p> <p>Les prescripteurs sont des référents « opérateurs professionnels », des conseillers emploi du CD67, des travailleurs sociaux inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle. Ils ont préalablement préparé les allocataires du RSA à l'emploi, et il reste un « gap » pour atteindre le recrutement, en terme de savoir-être, de compréhension du monde du travail, d'intégration des contraintes (mais aussi des intérêts) de la prise de poste.</p> <p>Nous proposons 20 actions/an (année pleine) pour des groupes de 12 personnes, soit 240 personnes RSA/an.</p> <p>Cette action s'inscrit dans le cadre de la Convention annuelle d'objectifs et de moyens (CAOM) qui définit l'aide apporté par le CD67 aux contrats en secteur marchand et non marchand (1 500 contrats CIE/CAE aidés/an hors CDDI)</p>				
Objectifs	<p>Les actions de « formation » proposées entrent dans la catégorie des actions prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail. Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ acquérir les connaissances relatives à l'environnement du métier considéré ♦ savoir intégrer une équipe de travail ♦ connaître les éléments constitutifs d'un protocole, un process, afin de réaliser une prestation de qualité <p>Il s'agit d'apporter la compétence adéquate qui permettra à un allocataire du RSA d'emporter la décision d'embauche (posture adéquate, connaissances des exigences du métier, capacité à s'adapter)</p>				
Public cible	Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) en situation de proximité de l'emploi				
Territoire couvert	Département du Bas-Rhin				
Pilote et partenaires	Direccte	CD67 – Pilote	Opérateurs professionnels	Entreprises d'insertion	Associations intermédiaires
Financements	FAPI	CD67 dans le cadre de l'Aide départementale à l'emploi		2 000 €/groupe de 12 personnes	2 000 €/groupe de 12 personnes
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'allocataires du RSA intégrées dans les actions - Nombre d'allocataires du RSA en poste (aidé ou non) à la fin de l'action (stade 1 de l'évaluation) et à 6 mois (stade 2 de l'évaluation) ; cette action s'inscrit dans le cadre de la CAOM (convention annuelle d'objectifs et de moyens signée entre l'Etat et le CD67) 				

Financement pour 20 groupes de 12 personnes, soit 240 personnes

55 000 €